

# ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

## DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE \*)

### IX

#### LATIN ET ROMAN.

*Iipse semipaganus ad sacra vatūm  
carmen afferō nostrum.*

*Pers. Satyr, prologus.*

Après avoir successivement exploré le champ des différentes branches romandes, issues comme la nôtre d'une souche commune, le latin, et avant de nous occuper plus spécialement de nos rapports avec celui-ci, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de jeter un dernier coup d'œil en arrière, afin de mieux saisir, s'il est possible, les nuances et les gradations par lesquelles a dû passer notre roman avant d'en venir au français.

C'est d'abord, en première ligne, la loi des contracts : on dirait vraiment qu'économés de temps et de paroles, nos ancêtres aient tenu à abréger l'expression de leurs pensées en écourtant les mots : de *facio*, je fais, ils ont fait, foï; de *dico*, dio; *dicere*, dir; *essere*, êtr; *presbyter*, prêtr, (1) *deus*

(\*) Voir les précédentes livraisons.

(1) Je supprime à dessein l'e muet, placé à la fin des mots par pure euphonie, quand il n'est pas suffixe, pour indiquer le féminin.